

La chasse – le braconnage

A l'origine, une nécessité vitale

Jusque dans les années cinquante, la chasse apportait un complément vital à l'alimentation dans la plupart des foyers ruraux.

Les plus démunis pratiquaient aussi des méthodes qualifiées de braconnage, avec des pièges mécaniques et des méthodes qui, comme pour les sources dans les romans de Pagnol, « ne se disaient pas ».

Le fusil est resté un objet coûteux et peu précis jusqu'au début du XXème siècle. Certains chasseurs fabriquaient eux-mêmes leurs cartouches. Pour cela, il existait des outils pour se fabriquer ses propres cartouches.



La belle bleue

Il s'agit de **la palombe**. Des Landes aux Pyrénées, chasser la palombe est une activité des plus répandues.

Pour tirer à l'affût aux moments des migrations, les chasseurs construisent un abri avec une structure en bois et des parois de



brandes (bruyères et fougères) ; c'est **la palombière**. Ils y maintiennent quelques palombes captives dont les cris attirent les palombes en migration. Dès que les palombes approchent à portée des fusils, les chasseurs tirent tant qu'ils peuvent, et ne partent ramasser leur chasse que quand la bande est passée..



Certaines palombières sont construites en haut des arbres car il est plus facile d'y attirer les oiseaux. En revanche il est plus difficile de protéger les proies tombées au sol, car le temps de descendre de l'abri, il n'est pas rare qu'un ramasseur de champignon « qui passait par hasard », se serve opportunément de quelques proies prétendument perdues ou abandonnées.

Les promeneurs peuvent encore aujourd'hui voir des palombières en bord du Luy.



Autres chasses

Il existait encore dans les années cinquante et soixante des espèces d'oiseaux devenues rares dans nos régions, et qui permettaient d'apporter aux braconniers un sérieux complément au repas de la maison. Ainsi, les vanneaux



étaient très recherchés aux abords du Luy. Bien sûr, oies et canards sauvages aussi. De même pour le gibier à poils, ceux qu'on appelait nuisibles (renards ou blaireaux), et ceux qui étaient recherchés : chevreuils et sangliers.

Ces derniers ne se trouvaient évidemment pas tous les jours, et le garde chasse tentait comme il pouvait de limiter les prises, car déjà à cette époque, des sociétés de chasse existaient pour tenter de réguler les prises.

7 juin 1922. SYNDICAT DES PETITS CHASSEURS DE SAUGNAC-ET-CAMBRAN (Landes). But: défense des intérêts des chasseurs.

31 octobre 1936. SOCIÉTÉ COMMUNALE DE CHASSE DE SAUGNAC ET CAMBRAN. Objet: protection et repeuplement du gibier, répression du braconnage. Organisation de la chasse. Siège social: mairie de Saugnac-et-Cambran (Landes).